

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE  
COMMUNE DE GOYRANS (31120)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 24/40**

Le PREMIER octobre de l'an deux mille vingt-quatre, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaients présents : *Mmes Marie-Laure BOUCHERET, Anne-Claire CAMAIN, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT, Mathilde PEYREGA,*  
*MM Eric GEORGET, Hubert MARTY, Domingo MUJICA, Denis VAILLANT,*

Procurations : : *M. Jean-Jacques ALMERO à Mme Véronique HAITCE, M. Laurent ZANDONA à M. Eric GEORGET*

Absents : *Mmes Julie COLLANGE, Sandrine VANCOPPENOLLE, M. Pierre ROGNANT*

Date de convocation : 25 septembre 2024

Secrétaire de séance : *Madame Anne-Claire CAMAIN*

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

**Objet : Demande de subvention – Travaux de réfection des pavés de la cour de l'école élémentaire**

*Dans le cadre du projet des travaux de réfection des pavés de la cour de l'école élémentaire, Madame le Maire présente les devis de l'entreprise LOPES et de l'entreprise J.H Construction et propose de demander une subvention au conseil départemental.*

*Le coût total est estimé à 2380,00 € HT.*

*Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :*

- **ACCEPTE** les devis de pour un montant total de 2380,00€ HT
- **AUTORISE** Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du conseil départemental et à signer tous les actes afférents à ce dossier en vue de l'obtention d'une aide au taux le plus large possible,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme en mairie, le 1<sup>er</sup> octobre 2024.

Fait à Goyrans, le 1<sup>er</sup> octobre 2024

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans